



Demande de modification des plages horaires en raison de la canicule et TLT

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous le mail envoyé à la Direction ce matin en raison des fortes chaleurs annoncées.

Nous sommes en attente de la réponse.

Votre équipe CGT

Monsieur le Directeur,

En ma qualité de secrétaire de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), je me permets de vous solliciter concernant les conditions de travail actuelles liées à la canicule.

Les températures dans les bureaux sont actuellement trop élevées, ce qui a un impact direct sur la santé, la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs.

Ces conditions peuvent entraîner une baisse de la concentration, une augmentation de la fatigue et, à terme, des risques pour la santé.

Afin de préserver la santé de l'ensemble du personnel et d'assurer de bonnes conditions de travail malgré cet épisode de forte chaleur, la CSSCT vous demande de bien vouloir modifier temporairement les plages horaires fixes et de privilégier le télétravail.

L'objectif serait de permettre aux employés d'adapter leurs horaires pour éviter les pics de chaleur les plus intenses dans les locaux.

Nous restons à votre entière disposition pour discuter des modalités pratiques de cette adaptation et envisager les solutions les plus appropriées pour la période concernée.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette situation urgente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,